

Ces trois dernières années ont été marquées par des évolutions qui interrogent l'avenir et le rôle du mouvement syndical. D'un côté des mutations de société, la poursuite des transformations profondes (écologiques, culturelles, démographiques...), autant d'évolutions sociales qui entraînent de nouveaux besoins à satisfaire.

De l'autre une crise économique et financière, sans précédent depuis celle de 1929, ayant des conséquences sociales dramatiques, dégradant les conditions de vie des citoyens et fragilisant le tissu social. Nous avons connu durant cette période, une remise en cause des principes et valeurs fondant notre démocratie et une remise en cause de notre « modèle social » avec notamment une réduction brutale des services publics et des protections sociales solidaires pourtant indispensables pour faire face à la situation.

Dans le même temps, la scène internationale était elle-même sujette à des contradictions. Alors que la crise du capitalisme mondialisé alimente dans nombre de pays européens une remontée de l'extrême droite, des révolutions populaires dans les pays arabes ont ouvert la voie à de nouvelles perspectives démocratiques même si elles restent à confirmer tant sont grandes les tentatives de dévoiement et les risques de reculs sociétaux.

Les mouvements sociaux des « jeunes indignés » en Europe, même s'ils ont été variables selon les pays, le mouvement étudiant au Québec, Occupy, etc. ont montré l'exigence de justice sociale et de démocratie dans tous les pays.

Alors que la France est la deuxième puissance européenne, elle compte des millions de pauvres et de précaires, son taux de chômage n'a cessé d'augmenter pour concerner 10 % de la population active en touchant particulièrement, les jeunes, les femmes et les seniors. Cette situation économique et sociale, les attaques contre les droits sociaux, la Fonction Publique mais aussi contre les libertés ont conduit à nombre de luttes syndicales et de mouvements sociaux.

La FSU y a joué un rôle important par les débats qu'elle a animés et les actions qu'elle a menées.

Le mouvement syndical, qui reste profondément divisé dans notre pays, n'a pas réussi à faire échouer les contre-réformes libérales du gouvernement Sarkozy. Même si ces actions n'ont pas permis de victoires ni d'avancées réelles, elles ont limité les reculs souhaités par le néolibéralisme et contribué à faire progresser chez les salariés et dans l'opinion l'idée que d'autres alternatives étaient possibles. Ce fut le cas notamment sur la question des retraites ou encore sur celle de l'Éducation. Cela a sans aucun doute contribué à l'alternance politique dans notre pays. Ce changement est aussi le résultat des luttes menées qui ont permis une prise de conscience de l'opinion. La campagne des élections présidentielles et législatives s'est déroulée dans un contexte de crise où les questions sociales étaient prégnantes. La FSU a pris toute sa place sur les questions revendicatives au cœur des enjeux à venir (fiscalité, partage des richesses, environnement, services publics, protection sociale, santé ...) et a porté ses propositions syndicales auprès des candidats (interpellations, tribunes, colloques, réunions avec les personnels, publications...). Il était de la responsabilité syndicale de peser dans cette campagne, y compris par les actions revendicatives, pour faire entendre et prendre en compte notre analyse de la situation, nos exigences et nos propositions.

La FSU s'y est engagée pleinement, en tant qu'organisation syndicale et en toute indépendance vis-à-vis des organisations politiques. Sur la base de ses exigences revendicatives, elle a appelé à la rupture avec la politique régressive menée ces dernières années par le gouvernement de Nicolas Sarkozy. et s'est félicitée de sa défaite et du changement de président et de majorité parlementaire. L'invitation à la Conférence sociale de juillet 2012 a été jugée par la FSU comme un premier signe positif du rétablissement du dialogue social.

### Contexte des 3 dernières années

La FSU a appelé à ce que très vite, sur la base de ce dialogue, le gouvernement passe aux actes. Pour répondre aux attentes des personnels il faut à la fois construire les réformes qui se mettront en place sur le long terme et prendre les décisions pour que soient mises en œuvre les mesures d'urgence notamment en matière d'emploi et de pouvoir d'achat.

Lors de la rédaction du TSCG, la FSU, comme d'autres organisations syndicales et européennes, dont la CES, a jugé que ce traité européen ne devait pas être ratifié. En effet, il ne ferait qu'institutionnaliser la crise et ne donnerait pas les capacités nécessaires à l'État souverain pour en sortir. Il bafoue la souveraineté des peuples, dessaisissant les élus des parlements nationaux au profit des membres de la commission européenne non élus. Il impose une cure d'austérité avec à la clef le démantèlement du modèle social, des services publics et des protections sociales.

La FSU a demandé au gouvernement de N. Sarkozy de ne pas ratifier ce traité. Elle formule aujourd'hui la même exigence auprès du gouvernement de F. Hollande. En effet, le volet « croissance » ajouté dans l'été ne suffit nullement à rendre ce traité acceptable. Elle s'est impliquée dans le mouvement unitaire de contestation de la ratification et dans la campagne initiée par ATTAC et le Collectif pour un audit de la dette publique.

Il est urgent de mener une politique économique et financière qui permette de trouver de nouvelles recettes et de répartir plus équitablement les richesses produites. À l'opposé des orientations d'austérité défendues par les gouvernements européens, l'Europe a besoin d'une nouvelle politique monétaire, fiscale, économique et sociale créatrice d'emplois de qualité dans le cadre d'un éco-développement. La FSU a mené les débats nécessaires, construit syndicalement et défendu des orientations pour imposer des politiques de sortie de crise dans la justice sociale.



# LE BULLETTIN ÉCOLES ET COLLEGES

Dispensé de timbrage

TARBES CTC

# P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

SECTION DÉPARTEMENTALE DES HAUTES-PYRÉNÉES DU SNUipp / FSU

Ecole Jules Ferry, rue André Breyer 65000 TARBES tél : 05 62 34 90 54 fax : 05 62 34 91 08

internet : [www.65.snuipp.fr](http://www.65.snuipp.fr) courriel : [snu65@snuipp.fr](mailto:snu65@snuipp.fr)

déposé le  
08/11/2012

## Spécial vote interne FSU 2012

dir. de publication :  
Joëlle Noguère  
N° CPPAP  
0 415 5 072 83  
n° ISSN 1247-4452  
Imprimé au Siège  
Mensuel Prix : 3,82€  
Supplément n°1 au  
N°125  
mai/juin 2012

**Du 11 au 15 février 2013 se tiendra à Poitiers le 7<sup>ème</sup> congrès de la FSU**, notre Fédération qui a une nouvelle fois confirmé sa première place comme fédération des personnels de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture lors des dernières élections professionnelles.

Vous avez reçu par courrier (document gris joint à la revue POUR n°163 d'octobre 2012) le cahier spécial qui marque le début du chemin qui va conduire la FSU à son 7<sup>ème</sup> congrès. Toutefois si vous l'avez égaré vous pouvez consulter tous les textes en ligne à l'adresse :

<http://www.fsu.fr/-Congres-Poiters-2013-.html>

Une des caractéristiques de la FSU est que tous les adhérents sont appelés à voter directement sur le rapport d'activité des trois dernières années : il est l'aboutissement d'un travail de synthèse entre des approches diverses. Cependant, sur un nombre limité de points, 2 « fenêtres » expriment des appréciations différentes.

Sur le rapport d'activité, vous aurez donc, par 2 fois à choisir entre deux fenêtres, et à voter sur l'ensemble du rapport. Vous aurez ensuite à choisir entre cinq textes d'orientation et listes de tendances ...

Les instances de la FSU (congrès, conseil fédéral...) sont composées en tenant compte de ce vote ...

La démocratie, à travers le vote direct des adhérents, est un des « fondamentaux » de la FSU et chaque syndiqué peut exercer son droit en participant à ce vote interne ...

Alors forgez-vous une opinion et votez massivement dès réception de ce bulletin !

joëlle noguère

### SOMMAIRE

- p1 : édito
- p2 : vote FSU  
mode d'emploi
- p3 : le vote en 4  
étapes
- p4 : contexte des 3  
dernières années

Encart : bulletin de  
vote, enveloppe  
beige, enveloppeT

**Le Bulletin Ecoles & Collèges du SNUipp65 : le seul mensuel syndical des Hautes-Pyrénées pour la profession**

## VOTE FSU MODE D'EMPLOI

**Du 8 au 29 novembre 2012, chaque syndiqué vote !**

2 votes sont à exprimer sur le même bulletin :

### Le 1er vote porte sur l'orientation.

Plusieurs listes vous proposent leurs choix prioritaires pour les 3 ans à venir concernant le fonctionnement de la FSU. Vous voterez pour l'expression (la tendance) qui exprime le mieux les orientations que vous souhaitez voir prises par la FSU.

### Le 2ème vote porte sur le rapport d'activité.

Il s'agit de porter un jugement sur le chemin parcouru depuis 3 ans. Une originalité, la présence de « fenêtres » : 2 choix vous sont proposés sur des sujets qui font débat.

► Le premier concerne le protocole précarité (p6 du « gris spécial congrès de la FSU »)

► Le deuxième concerne les élections professionnelles d'octobre 2011 (p12 du « gris spécial congrès de la FSU »)

Sur ces 2 questions vous trouverez 2 avis différents expliqués dans 2 fenêtres (A et B) insérées en pavé dans le chapitre concerné.

Ces choix laissés à votre arbitrage vous permettent de commenter tel ou tel aspect du bilan. Cette formule permet à chacun d'aller au-delà d'un simple vote pour ou contre le rapport d'activité.

A vous de vous déterminer sur celui qui est le plus proche de vos convictions.

**Si vous avez égaré le « gris spécial congrès de la FSU »** vous retrouverez le rapport national d'activité en ligne sur le site national de la FSU. Sur la page d'accueil du site, vous cliquez sur l'onglet jaune en haut à droite intitulé **Congrès Poitiers 2013**.

Tous les textes et expressions des courants de pensée (tendances) sont en ligne sous cet onglet

## Date limite du vote : 29 novembre 2012

Tenez compte des délais postaux ...

Les votes arrivés hors délai ne seront pas pris en compte

## Votez dès réception de ce bulletin

Dépouillement le jeudi 29 novembre 2012 au siège à 18 h

Vous êtes cordialement invités à y participer.

## Le vote en 4 étapes

### VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale (suppl. "POUR" n°163 / octobre—2012)

*Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent*

- Liste Unité et Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'École Émancipée
- Liste Émancipation
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale
- Liste Front Unique

[bulletin de vote FSU 2012](#)

### VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale nationale (suppl. "POUR" n°163 / octobre - 2012)

*Entourez votre choix d'un trait apparent*

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE  
VOTE

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

*Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent*

Fenêtre « protocole d'accord précarité » (page 6)

A

B

Fenêtre « élections professionnelles » (page 12)

A

B

**1 : glisser votre bulletin de vote plié en 4 dans l'enveloppe beige qui doit rester vierge**



**2 : insérer l'enveloppe beige dans l'enveloppe T**

**3 : inscrire vos Nom et Prénom et signer sur l'étiquette collée au dos de l'enveloppe T afin que nous puissions compléter la liste d'émargement**

**4 : poster l'enveloppe T sans la timbrer ou la déposer au siège du SNUipp65 dans l'urne verte prévue à cet effet**